
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 22 JUILLET 2015

- Présents : Henri BERGERET, Fabrice CAMBONIE, Eric CASTERAN, Michel COLOMA, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Alain FELZINE, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, Françoise MAUPAS-SCHWALM, Isabelle MOROSI, Thierry MOUILLAUD, Jean NESPOULOUS et Julien VILLE.
- Assistent : Cédric BENACQUISTA et François HUOT-MARCHAND.
- Excusés : Jean-Pierre CRISTOFOLI, Eric DROUILLAT, Stéphanie FEUILLERAT, Christine KITEGI, Renaud LATTE, Joëlle LIEUX, Didier MESLET et Anne VELEZ.
- Absents : François LEPINEUX, Jean-Marc NORMAND.
- Pouvoirs : Jean-Pierre CRISTOFOLI donne pouvoir à Julien VILLE.
Joëlle LIEUX donne pouvoir à Henri BERGERET.
Didier MESLET donne pouvoir à Julien VILLE.

17 voix sont exprimées et 14 membres sont présents : le quorum est atteint.

Début de réunion : 19h17

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 17 juin 2015 :**
le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Affaires institutionnelles.

1.1. Informations du président.

Il est donné lecture d'un courrier d'André RELLA lequel sollicite le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation pour arbitrer une confrontation avec un nageur. Dans la mesure où l'évènement s'est déroulé durant une compétition départementale, le Comité Départemental concerné doit directement être sollicité pour régler cet incident.

La Mairie de Toulouse a répondu favorablement à l'attribution de créneaux horaires pour la mise en place du centre régional d'entraînement de natation synchronisée. Un courrier de remerciement sera adressé.

Le montant de la subvention au titre du CNDS¹ s'élève à 39 000 € pour l'année 2015 avec, dans le détail, 1 000 € pour l'aide à l'élaboration du plan de développement, 5 500 € pour le fonctionnement de l'Equipe Technique Régionale, 4 800 € pour l'accès au sport de haut niveau, 8 200 € pour la création d'un emploi sportif, 3 000 € pour le plan apprendre à nager, 1 000 € pour

¹ Centre National pour le Développement du Sport.

l'aide à la promotion du sport et l'organisation de manifestations, 3 000 € pour la problématique de santé publique, 2 000 € pour l'activité sportive, 2 000 € pour l'opération Savoir Nager, 2 500 € pour la formation des cadres et 6 000 € pour le fonctionnement de l'ERFAN² Midi-Pyrénées.

Le Conseil Régional Midi-Pyrénées octroie une subvention de 7 000 € au Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation dans le cadre de l'aide au sport de haut niveau.

Dans le cadre du plan « apprendre à nager », Cédric BENACQUISTA a participé à la journée de lancement de celui-ci à Châteauroux en date du 17 juillet 2015 en présence de Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'Etat aux Sports.

Enfin, Bernard DALMON renouvelle son inquiétude au sujet de la diminution des licences par rapport à la saison 2013-2014 ; la perte d'influence du Comité Régional Midi-Pyrénées au niveau fédéral s'avère inévitable et dommageable alors que les actions et la visibilité de celui-ci sont en plein essor.

1.2. Assemblée Générale (Figeac, 24 octobre 2015).

Il est rappelé, conformément au vote du 25 octobre 2014 à Séméac, que la prochaine assemblée générale régionale aura lieu le 24 octobre 2015 à Figeac ; le programme de cette journée sera communiqué ultérieurement.

Les présidents de commissions régionales sont sollicités pour rédiger le rapport d'activité de leur commission pour le 10 septembre 2015. De même, les présidents de Comités Départementaux et de commissions régionales sont appelés à proposer les récipiendaires du diplôme de reconnaissance régional pour le 10 septembre 2015.

2. Expertise.

2.1. Toutes disciplines.

2.1.1. Calendriers et règlements sportifs 2015-2016.

Les calendriers et règlements sportifs 2015-2016 sont définitivement adoptés ; ceux-ci restent à mettre en forme pour diffusion à la fin du mois d'août 2015.

2.1.2. Attribution des organisations régionales 2015-2016 (Natation Course et Maîtres).

Le Comité Directeur remercie les clubs de Midi-Pyrénées pour les nombreuses candidatures envoyées. L'attribution des organisations régionales est établie dans un souci d'équilibre territorial de la répartition des différentes compétitions.

² Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation.

A l'unanimité, les organisations régionales ci-après ont été attribuées pour la saison 2015-2016.

Dates	Bassin	Compétitions	Organisateur
16 octobre 2015	25 m	Polonat Régional des Maîtres	Albi Natation
7 novembre 2015	25 m	Championnats de France Interclubs Toutes Catégories – poule régionale	Albi Natation
29 novembre 2015	25 m	Meeting Régional Interclubs des Maîtres	US Colomiers
5 et 6 décembre 2015	25 m	Championnats Régionaux - 25 mètres	Castres SN
17 janvier 2016	25 m	Championnat Régional Hiver des Maîtres Etape 1	Cahors Natation
30 janvier 2016	25 m	Interclubs Benjamins et Minimes	ASPTT Grand Toulouse
20 et 21 février 2016	50 m	20 ^{ème} Meeting Alex Jany	Comité Régional Midi-Pyrénées
4, 5 et 6 mars 2015	50 m	Meeting National de Toulouse	Comité Régional Midi-Pyrénées et Dauphins du TOEC
13 mars 2016	25 m	Championnat Régional Hiver des Maîtres Etape 2	CN Villefranchois
21 mai 2016	25 m	Finale Régionale de la Team Cup et du Polonat	Comité Départemental du Gers
11 et 12 juin 2016	50 m	Championnats Régionaux - 50 mètres	Tarbes NC
25 juin 2016	25 m	Finale Régionale du Trophée Lucien Zins	Lourdes Natation
8, 9 et 10 juillet 2016	50 m	Championnats de Nationale 2 Eté	Montauban Natation

Un appel à candidature sera lancé dans les plus brefs délais afin de pourvoir l'organisation du Meeting Midi-Pyrénées prévu les 6 et 7 février 2016.

2.2. Equipe Technique Régionale.

2.2.1. Bilan des actions de la fin de saison 2014-2015.

Le bilan des actions portées par l'Equipe Technique Régionale (Circuit de l'Hospitalet de Llobregat, Trophée National Lucien Zins, Open de France) s'avère très positif puisque ces actions ont permis échanges entre entraîneurs et cohésion entre nageurs. Le compte-rendu de chacune de ces actions est disponible en ligne sur le site du Comité Midi-Pyrénées de Natation.

Sur le même modèle que la saison 2014-2015, plusieurs actions sont prévues pour la saison 2015-2016. Pour le début de la saison, il convient de retenir la mise en place de 3 actions :

1. Stage multidisciplinaire de reprise au CREPS³ du 24 au 28 août 2015 (6 poloïstes, 10 nageuses de natation synchronisée concernés ; les nageurs de natation course seront sélectionnés à l'issue des Championnats de France Minimes et Cadets).
2. Weekend de préparation physique à Millau (octobre 2015) réservés aux catégories Minimes II et Cadets I (sélection à faire).
3. Stage interrégional à Toulouse durant les congés de Toussaint (sélection à faire).

De plus amples informations sur chacune de ces actions seront communiquées au mois de septembre 2015.

3. Promotion.

3.1. Plan « J'apprends à nager ».

Suite à la revalorisation récente du budget de l'Etat (à hauteur de 1 M d'Euros supplémentaires) en faveur de l'apprentissage de la nage, le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation, en partenariat avec la DRDCSPP⁴, propose l'organisation de stages courts (2 séances d'1 heure par jour pendant 5 jours) à destination d'un effectif maximal de 15 personnes par éducateur, sur deux périodes ciblées : les vacances estivales et les congés de Toussaint. L'objectif est d'amener le public à acquérir les compétences du Sauv'Nage.

Cédric BENACQUISTA complète le dispositif présenté lors de la réunion de Comité Directeur du 17 juin 2015 en présentant la possible mise en place d'actions sur mesure :

1. Séances dans le cadre du temps périscolaire : 20 séances de natation d'une demi heure, 5 fois par semaine (sur 4 semaines) à destination des élèves n'ayant pas accès à la piscine pendant le temps scolaire (Partenariat avec un établissement scolaire).
2. Séances dans le cadre du temps périscolaire : 10 séances de natation d'une heure, 2 fois par semaine (sur 5 semaines) à destination des élèves n'ayant pas validé le palier 2 du savoir nager (Partenariat avec un collège).
3. Intervention éducateur club : intervention d'un éducateur du club dans le cadre de l'accueil des enfants en centre de loisirs (stage de 10 séances d'une heure sur 5 jours ou 10 jours) (Partenariat avec un centre de loisirs).
4. Prestation de service : Organisation d'un stage pour une association de quartier désirent mettre en place un cycle d'apprentissage (Partenariat avec une association).

L'intégralité du support de l'intervention de Cédric BENACQUISTA est disponible en annexe du présent compte-rendu.

³ Centre de Ressource et d'Expertise à la Performance Sportive.

⁴ Direction Régionale et Départementale de Midi-Pyrénées et de Haute-Garonne de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

3.2. Coupe de France des Régions de Natation Estivale (Chalonnnes sur Loire, 30-31 août 2015).

La composition de la délégation de Midi-Pyrénées (sélections des nageurs et encadrement) sera proposée par François HUOT-MARCHAND sur les mêmes critères que ceux utilisés pour la Coupe de France des Régions de Natation Course à savoir les classements (sur la saison estivale 2015) ; la sélection sera établie à l'issue des Championnats Régionaux. Il convient de rappeler que les titulaires du BNSSA⁵ sans brevets fédéraux ou BPJEPS AAN⁶ ou sans justification d'une action de formation en cours à ces diplômes ne peuvent encadrer/enseigner aucune activité dans la mesure où les prérogatives du BNSSA ne concernent que la prévention et la surveillance.

4. Questions diverses.

Les effectifs pour les prochaines formations sont les suivants :

- 24 candidats acceptés en formation au BPJEPS AAN à Toulouse dont 10 candidats en apprentissage et 5 d'entre eux en contrat d'apprentissage avec un club.
- 20 candidats acceptés en formation au BPJEPS AAN à Montauban.
- 5 candidats acceptés en formation au DEJEPS NC⁷ à Toulouse.
- 10 candidats inscrits à la prochaine formation au Brevet Fédéral d'Educateur Aqua-Santé.

Enfin, une convention a été signée avec l'Université Paul Sabatier (F2SMH⁸) pour permettre la formation des étudiants au Brevet Fédéral 1, aux formations de premiers secours et *in fine* faciliter leur accès à l'obtention du BPJEPS AAN.

Fin de la réunion : 21 :40



Bernard DALMON
Président



Julien VILLE
Secrétaire Général

⁵ Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.

⁶ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Aquatiques et de la Natation.

⁷ Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité Natation Course.

⁸ Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain.

➔ POUR ÉVOLUER DANS L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ



J'apprends à nager

Plan d'action
Midi-Pyrénées
Année 2015

Plan régional : 2 dispositifs, 2 phases

Organisation d'un stage « clés en main » : Dispositif opérationnel depuis le début du mois de juillet
Candidature des clubs FFN, non FFN, collectivités territoriales auprès du CRMP

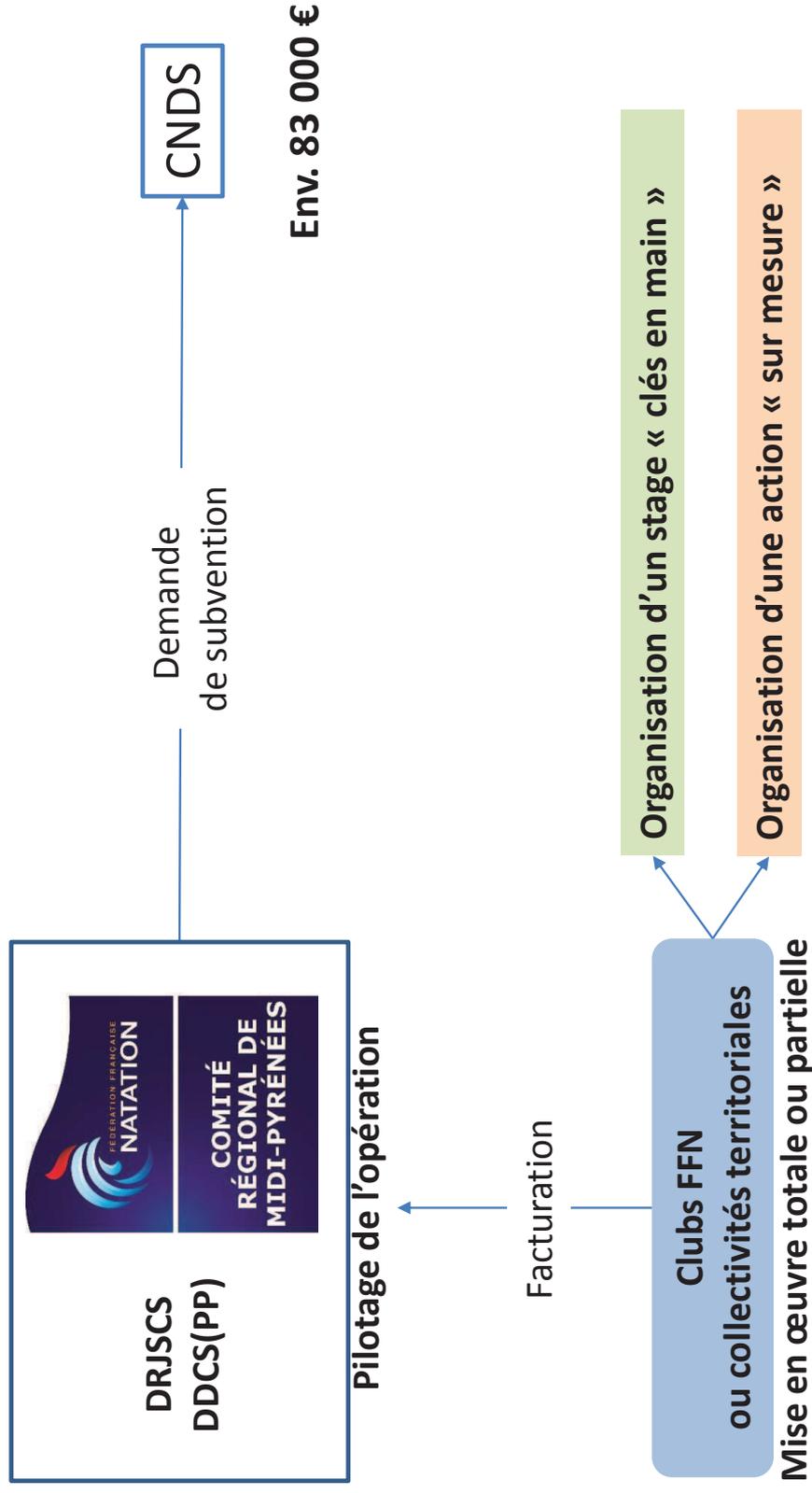
Démarrage timide, mobilisation nécessaire des clubs

- Organisation de stage pendant les vacances estivales et pendant les vacances d'octobre
 - Projet de promotion dans le cadre de la formation BPJEPS AAN
- => **Faire connaître les volontés au comité régional**

Organisation d'une action « sur mesure » : Dispositif en cours de création
Candidature des clubs FFN, non FFN, collectivités territoriales auprès du CRMP

- Donner des exemples d'organisation possible
- Recenser ce qui existe déjà et qui peut intégrer le plan

Organisation et financement de l'opération



Objectifs quantitatifs

100 stages et 1500 enfants !

Départements	Nb clubs	Obj. Stages
Ariège	5	8
Aveyron	7	11
Gers	3	5
Haute-Garonne	22	35
Hautes Pyrénées	5	8
Lot	8	13
Tarn	9	15
Tarn et Garonne	3	5

Caractéristiques des stages

Volume horaire de **10h**

Stages courts : **5 jours / 2 séances d'1 heure** par jour

Stages « classiques » : **10 jours / 1 séance d'1 heure** par jour

Tendre vers le Sauv'Nage

Nombre d'enfants par stage : **15 maximum** pour **1** éducateur

2 périodes ciblées : Vacances estivales (Juillet / début aout) et vacances d'octobre

Organisation d'un stage « clés en main »

Type 1



Pilotage du dispositif

Clubs FFN
ou collectivités
territoriales

Relations CT / Partenaires

Mise en œuvre stage

Gestion + licences

Facturation de la prestation au CRMP

Selon un maximum défini par le CRMP
comprenant l'ensemble des prestations fournies
par le club

Organisation d'un stage « clés en main »

Type 2



Pilotage du dispositif + Recrutement éducateur

Clubs FFN
ou collectivités
territoriales

Relations CT / Partenaires

Gestion + licences

Facturation de la prestation au CRMP
Selon un maximum défini par le CRMP
comprenant l'ensemble des prestations fournies
par le club



Pilotage du dispositif + Recrutement éducateur
+ relations CT et partenaires et gestion

Clubs FFN

Licences

Facturation de la prestation au CRMP

Selon un maximum défini par le CRMP
comprenant l'ensemble des prestations fournies
par le club

Formulaire de déclaration

Formulaire de déclaration de stage - J'apprends à nager

**Obligatoire*

Club *

Nom du référent *

Indiquez le NOM et le Prénom de la personne référente et faisant cette déclaration

Courriel *

Téléphone *

L'éducateur

Indiquez les informations concernant la personne qui encadrera le stage
UNIQUEMENT EN CAS D'ORGANISATION DE TYPE 1

Nom de l'éducateur

Indiquez le NOM et Prénom de la personne qui encadrera le stage

Téléphone éducateur

	TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3
Pilotage dispositif	COMITE		
Recrutement Educateur		COMITE	COMITE
Rémunération Educateur			
Relations institutionnelles et partenariales	CLUB / CT		
Gestion Administrative		CLUB / CT	CLUB
Licences / Assurances			
Facturation maximale	800 €	360 €	310 €

NOM du club

Adresse du club

CP VILLE

Courriel

Téléphone

N° Siret

Organisation d'un stage « clés en main »

Date

FACTURE

à : Comité Midi-Pyrénées de natation
72 rue Riquet - BAT B - BAL 37
31000 TOULOUSE

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Total
Intervention éducateur	10	34,00 €	340,00 €
Frais de gestion administrative	3	18,00 €	54,00 €
Licences assurances	15	15,00 €	225,00 €
Préstation de coordination	1	180,00 €	180,00 €

Exemples d'actions pouvant être réalisées :

Séances dans le cadre du temps périscolaire : 20 séances de natation d'une demi heure, 5 fois par semaine (sur 4 semaines) à destination des élèves n'ayant pas accès à la piscine pendant le temps scolaire.

⇒ **Partenariat avec un établissement scolaire**

Séances dans le cadre du temps périscolaire : 10 séances de natation d'une heure, 2 fois par semaine (sur 5 semaines) à destination des élèves n'ayant pas validé le palier 2 du savoir nager.

⇒ **Partenariat avec un collège**

Intervention éducateur club : intervention d'un éducateur du club dans le cadre de l'accueil des enfants en centre de loisirs (stage de 10 séances d'une heure sur 5 jours ou 10 jours).

⇒ **Partenariat avec un centre de loisirs**

Prestation de service : Organisation d'un stage pour une association de quartier désirant mettre en place un cycle d'apprentissage.

⇒ **Partenariat avec une association**

Exemples de partenaires avec lesquels travailler :

Education nationale (Ecoles, Collège, Inspection académique)

Associations scolaires

Collectivités territoriales (Mairie, EPCI, Conseil départemental)

Associations sportives non affiliées FFN (Possibilité de conventionner pour l'organisation de stage en commun)

Associations non sportives (exemple : associations départementales, associations de quartier, ...)

Entreprise, comité d'entreprise

Campings